

Interactifs



Dans vos régions

p.2 Zoom sur...

Les groupements de la
région Midi

On parle de nous
dans la presse ...

Cahier spécial

Données financières

Focus assurance vie et retraite

p.11 Vous avez dit
solvabilité ?

p.12 Des chiffres...

Spécial Données financières



Édito de Gilles Dupin, Directeur général

Édito de Gilles Dupin, Directeur général

Performances et contrôle des risques

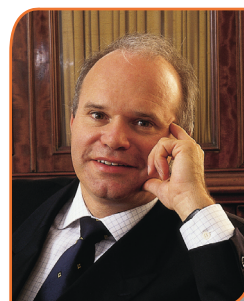
La gestion financière n'est pas une science exacte. Certes, elle s'appuie sur des méthodes scientifiques, nécessitant une sérieuse capacité d'analyse des marchés et de l'environnement économique prenant en compte des périodes très longues. Elle doit en outre concilier l'inconciliable, viser la performance maximale et l'absence de risques.

Les fonds que nous gérons ne nous appartiennent pas : ils sont la propriété des sociétaires, soit individuellement au titre des contrats que vous avez souscrits, soit collectivement lorsqu'il s'agit des réserves propres de la Caisse. Dès lors, nous vous devons rigueur, qualité et transparence. C'est pourquoi notre mutuelle a choisi des procédures de gestion faisant appel à des professionnels reconnus, tout en conservant des étapes de contrôle importantes ayant pour finalité une complète satisfaction de vos besoins.

Auprès de ces professionnels, chacun de vous est un client unique et les demandes de votre mutuelle d'assurance n'apparaissent jamais noyées dans la masse de la concurrence. Ceux qui ne répondent pas à cette attente sont écartés du collège de nos partenaires, l'exemple récent de Khorum, à présent confié à un autre gestionnaire et rebaptisé Monceau Sélection Plus en témoigne. Aux côtés de la compétence, cette qualité de relations avec les établissements financiers partenaires compte pour beaucoup dans la qualité de la gestion de nos fonds.

Quant aux contrôles, ils sont présents à tous les niveaux :

- contrôle par le Conseil d'administration au travers d'un comité d'orientations financières réuni régulièrement ; y participent des personnalités indépendantes qualifiées du monde de la finance et de l'économie ;
- contrôles par la direction générale qui suit de très près la concordance entre les objectifs définis et les allocations pratiquées au sein du portefeuille, et en rend compte semestriellement au Conseil d'administration ;
- contrôles externes par des experts, notamment les commissaires aux comptes et sociétés de gestion, exercé sur le respect de la réglementation, les outils de pilotage et les procédures utilisées ;
- contrôle par les sociétaires à travers leur droit à l'expression au sein des assemblées générales de groupements et leurs délégués à l'assemblée générale annuelle de la Caisse.



Enfin, par souci de transparence, les sociétaires de Capma & Capmi reçoivent avec leurs relevés annuels une information détaillée sur leurs contrats. Dans le prolongement de cette démarche, pas uniquement parce que la réglementation impose d'étoffer l'information transmise aux assurés, nos équipes ont patiemment préparé ce numéro spécial d'Interactifs.

N'hésitez pas à faire part de vos commentaires et réactions : ils permettront de progresser. Nous vous en souhaitons bonne lecture...

Avec la Fédération nationale des groupements de retraite et de prévoyance

Zoom sur les groupements du Midi

Remodelée il y a 3 ans, comme la plupart des régions, la région Midi, riche de son passé historique aux cultures très variées, est adossée aux Pyrénées (de l'Atlantique à la Méditerranée) et remonte jusqu'au Cantal. Douze départements la composent regroupés en six groupements : Ariège-Haute-Garonne, Aude, Gers, Midi-Nord, Pyrénées Orientales et 3B (Pays Basque - Béarn - Bigorre).

Trois de nos représentants font partie des élus nationaux aux Conseils d'administration de l'Unavie (Jean-Claude Courty et Pierre-Michel Gachet) et de Capma & Capmi (Samuel Pees).

Les responsables des groupements qui la composent ont, en grande majorité, choisi de mettre en commun leurs réflexions et, se faisant, installé un climat de respect amical qui nous permet de travailler dans la sérénité.

Avec nos voisins et amis de la région Sud-Ouest, conduits par le Président Jean Philippe (Charentes), nous avons, depuis trois ans, essayé de faire le point sur la situation associative de notre Mutuelle dans des réunions communes interrégionales.

Après une première réunion en 2003 à Castetpugon (3B) et Hammamet en juin 2005, deux autres rencontres se sont tenues au début de l'année 2006 à Monestier, en Dordogne, chez le Président Jean-Pierre Mayet. Ces réunions de préparation et

de présentation ont pour but de faire émerger des pistes de réflexion qui seront proposées ensuite au niveau national.

Les responsables des deux régions ont apprécié la présence du Directeur général à ces réunions, démontrant sa volonté de participer au développement mutualiste. Il est temps de faire évoluer, d'adapter et de préparer un cahier des charges au sein de la Mutuelle et du pilier associatif, de définir le rôle de chacun, bases indispensables à un fonctionnement général équilibré. N'oublions pas que nous sommes, les sociétaires, copropriétaires, donc responsables chacun à notre niveau. Sachons respecter nos différences et unir nos compétences respectives. Osons former pour informer, travailler en équipe, se montrer actif, positif solidaire, afin de participer au développement d'une mutuelle à laquelle nous sommes fiers d'appartenir, et que nous souhaitons ouvrir à de nombreux nouveaux sociétaires.

Le Groupement des 3B

Créé le 16 juin 1971 par son Président Guilaïn Mares qui est resté à sa tête une vingtaine d'années, relayé par Bernard Dutoit pendant une décennie, et actuellement animé par Samuel Pees, ce groupement a toujours conservé son esprit fondateur, calqué sur le fonctionnement des Centres d'Etudes Techniques Agricoles (C.E.T.A.), c'est à dire un lieu où chacun est accepté avec ses différences et peut apporter ses connaissances, ses compétences et son savoir-faire.

Le travail en équipe nous a permis de surmonter les passages difficiles et de conserver au mutualisme sa crédibilité. Actuellement, nous sommes à nouveau dans une période de développement et nous avons passé la barre des 1500 sociétaires.

Le groupement met à la disposition du service commercial :

- Des chèques cadeaux qui nous ont permis de rajeunir le sociétariat, grâce au parrainage,
- Des permanences de proximité, une fois par mois dans les chambres d'agriculture ou de commerce de Bayonne, Pau et Vic en Bigorre,
- La participation de 3 groupements, issus de 2 régions, à la foire de Barcelone du Gers.
- Des réunions à thèmes

Composé de deux départements (64 et 65), représentant trois régions ayant chacune sa spécificité (Pays Basque, Béarn et Bigorre), les 3B nous ont toujours fait comprendre que **1B + 1B + 1B font plus en commun !**

On parle de nous dans la presse...

Comme chaque année, les assemblées générales des groupements de sociétaires sont l'occasion d'inviter la presse et, le moins que l'on puisse est que, cette année, elle est au rendez-vous !

Ainsi, par nos valeurs et notre mode de fonctionnement, nous avons pu trouver un écho favorable parmi les journalistes qui, à leur seule initiative (puisque, nous vous le rappelons, nous n'utilisons pas le publi-rédactionnel), ont été à l'origine de plus de 16 parutions presse pour la période allant de juin à octobre 2006 et couvrant 33 assemblées générales.

On retiendra notamment les articles parus dans :

- l'Oise Agricole du 23 juin,
- le Syndicat Agricole du 30 juin,
- le Journal de l'Ariège du 30 juin,
- la Dépêche du Midi du 1^{er} juillet et du 21 octobre,
- la Provence du 3 juillet,
- la Gazette Ariégeoise du 14 juillet,
- les Petites Affiches du Vaucluse du 25 juillet,
- le Journal de l'Orne du 3 août,
- le Sillon du Gers du 15 septembre,
- l'Agriculteur Normand en Manche du 28 septembre,
- la Presse de la Manche du 19 septembre,
- le Progrès du 29 septembre,
- la Manche Libre (septembre).

Et la saison des assemblées générales n'est pas finie !



Quelques uns des articles parus suite aux assemblées générales

Prudence à court terme, confiance à long terme

Les premiers mois de l'année ont été marqués par un regain d'appétit pour les placements boursiers. La solidité apparente de l'économie, l'annonce de bénéfices d'entreprise supérieurs aux anticipations, un consensus positif ont favorisé la hausse des bourses mondiales. Au début du mois de mai, des signes annonciateurs de nouvelles difficultés financières ont commencé à apparaître. Le fait catalyseur a été la poursuite des hausses de taux d'intérêt par les banques centrales : les investisseurs se sont inquiétés d'un durcissement durable des conditions de crédit et certains fonds spéculatifs, qui profitaient de taux d'intérêt très faibles pour emprunter dans certaines monnaies et placer sur les marchés financiers, ont dénoué brutalement leurs positions.

Dans ce climat, les marchés ont changé de cap. La correction a été la plus vive sur les bourses des pays émergents, qui avaient bénéficié de flux importants de capitaux. Les marchés d'actions européens ont été aussi durement frappés, l'ensemble des places effaçant à la fin du mois de mai la totalité des gains constatés depuis le début de l'année. L'effet de contagion a gagné la plupart des bourses, les spéculateurs cherchant à se désengager rapidement pour préserver leurs gains.

Depuis lors, les marchés ont repris une partie du terrain perdu. Doit-on pour autant considérer que nous allons renouer avec la tendance passée ? Rien n'est moins sûr : le rendement offert par les placements financiers demeure faible au regard des standards historiques, alors que les conditions économiques se sont tendues. Le prix du pétrole se maintient à un niveau élevé, les hausses des taux d'intérêt commencent à avoir un impact sur les comportements des consommateurs, l'expo-

sition des banques et des investisseurs aux risques de crédit s'est accrue. L'amélioration continue des bénéfices des entreprises reflète davantage la restauration des comptes, après trois années de baisse des taux et d'apurement des bilans, qu'une amélioration intrinsèque des perspectives d'activité. Les marchés sont plus exposés qu'au début de l'année à un retournement de situation. La prudence est donc de mise à court terme.

En revanche, à long terme, nous restons confiants dans les capacités de l'économie à résorber ses déséquilibres : la croissance est durablement établie dans les économies avancées, l'expansion s'étend à la plupart des pays émergents, le progrès technologique favorise une baisse du coût des facteurs de production, l'inflation reste solidement ancrée malgré les tensions sur le prix des matières premières.

Dans cet environnement, les taux d'intérêt à long terme devraient rester bas. Les contraintes financières pesant sur les pays développés, l'accumulation de réserves placées en obligations d'Etat par les pays d'Asie et les pays producteurs de pétrole est peu compatible avec une hausse prolongée du taux des obligations. Les contrats en euros, qui doivent être investis majoritairement en obligations d'Etat, devraient donc offrir des rendements moins attractifs que par le passé. L'immobilier de bureaux continue en revanche à servir des rendements favorables, à condition de bien sélectionner ses investissements et de répartir les risques dans le temps sur plusieurs locataires. Enfin, les entreprises bien gérées devraient continuer à présenter à long terme un rendement supérieur au taux d'intérêt des obligations. Les perspectives restent donc favorables pour l'épargne à long terme.

Article rédigé le 2 août 2006

**Spécial
Données
financières**



Fiches sur les fonds de Capma & Capmi

Pour vous permettre de faire mieux connaissance avec les fonds de Capma & Capmi, nous vous proposons de découvrir dans les pages suivantes des fiches synthétisant, pour chacun des fonds disponibles, l'ensemble des informations essentielles à retenir.

Données chiffrées :

informations sur la souscription et les performances du fonds

Informations administratives :

nom, code Isin, classification AMF, nom de la société de gestion, produit accédant à ce fonds

Graphique d'évolution :

évolution sur plusieurs années par rapport à un indice de référence



Monceau Performance

Nom du support : **FCP Monceau Performance** Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds : Dynavie, Monceau Entreprise
 Code ISIN : FRO007009717
 Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro
 Société de gestion : Fortis Investment Management France

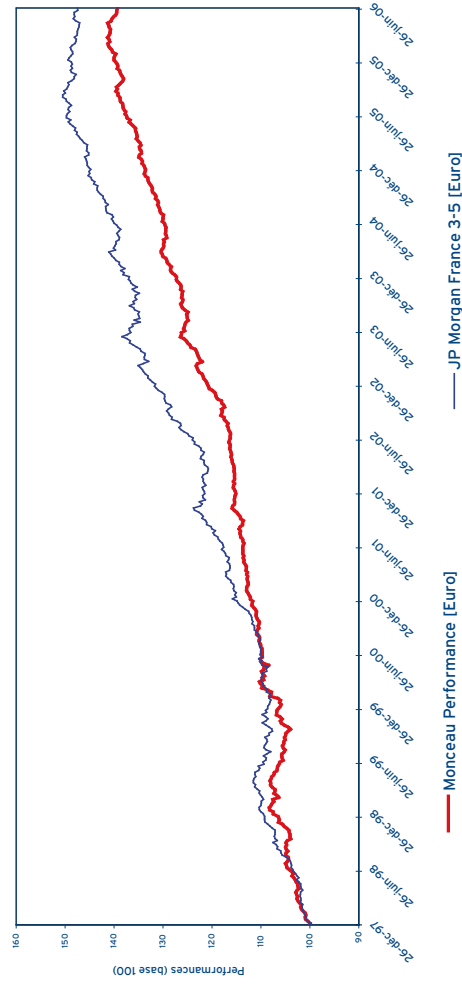
Actif du fonds au 30/12/2005	18 905 984 €	Frais de gestion maximum (TTC)	0,300 %	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)	0,300 %
------------------------------	--------------	--------------------------------	---------	--------------------------------------	---------

Commission de souscription maximum (TTC) (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	5,000 %	Commission de rachat maximum (TTC)	Néant
---	---------	------------------------------------	-------

Sur 3 ans (du 31/12/2002 au 30/12/2005)		Sur 1 an (du 31/12/2004 au 30/12/2005)		1 ^{er} semestre 2006 (du 31/12/2005 au 30/06/2006)	
Performance (non annualisée)	15,71 %	Performance	4,55 %	Performance	-0,26 %
Volatilité (non annualisée)	1,53 %	Volatilité	1,35 %	Volatilité	1,55 %

Évolution des performances

Du 26/12/1997 au 30/06/2006



Monceau Sélection France Europe

Nom du support : **FCP Monceau Sélection France Europe** Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds : Dynavie, Monceau Entreprise
 Code ISIN : FRO007016720
 Classification AMF : Actions des pays de la Communauté européenne
 Société de gestion : La Française des Placements Investissements

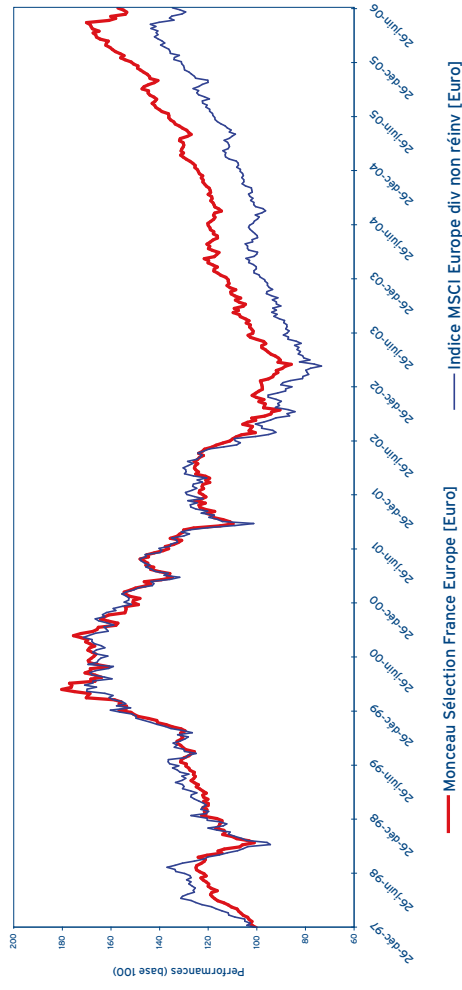
Actif du fonds au 30/12/2005	217 915 000 €	Frais de gestion maximum (TTC)	1,794 %	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)	0,900 %
------------------------------	---------------	--------------------------------	---------	--------------------------------------	---------

Commission de souscription maximum (TTC) (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	4,000 %	Commission de rachat maximum (TTC)	Néant
---	---------	------------------------------------	-------

Sur 3 ans (du 31/12/2002 au 30/12/2005)		Sur 1 an (du 31/12/2004 au 30/12/2005)		1 ^{er} semestre 2006 (du 31/12/2005 au 30/06/2006)	
Performance (non annualisée)	57,00 %	Performance	21,94 %	Performance	3,62 %
Volatilité (non annualisée)	9,76 %	Volatilité	6,64 %	Volatilité	12,47 %

Évolution des performances

Du 26/12/1997 au 30/06/2006



Monceau Sélection Internationale

Nom du support : **FCP Monceau Sélection Internationale**
 Code ISIN : FRO007016712
 Classification AMF : Actions internationales
 Société de gestion : La Française des Placements Investissements

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
Dynamie

Actif du fonds au 30/12/2005	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)
55 119 609 €	2,090 %	1,150 % (*)

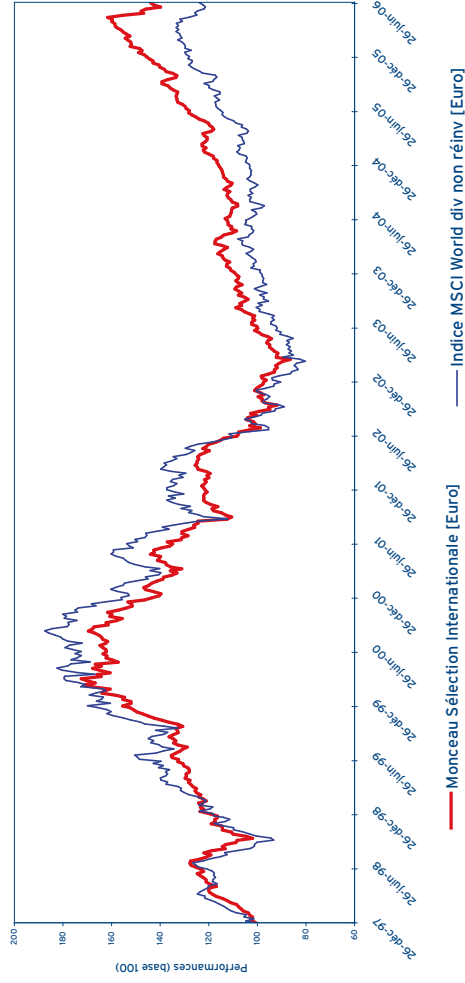
Commission de souscription maximum (TTC)
 (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capnia & Capmi)
 4,000 %

Commission de rachat maximum (TTC)
 Néant

Sur 3 ans (du 3/12/2002 au 30/12/2005)	Sur 1 an (du 3/12/2004 au 30/12/2005)	1 ^{er} semestre 2006 (du 3/12/2005 au 30/06/2006)
Performance (non annualisée)	Performance	Performance
49,44 %	25,48 %	-1,14 %
Volatilité (non annualisée)	Volatilité	Volatilité
9,99 %	7,53 %	13,89 %

Évolution des performances

Du 26/12/1997 au 30/06/2006



Khorum (*)

Nom du support : **SICAV Khorum** (*)
 Code ISIN : FRO010016683
 Classification AMF : Diversifié
 Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (*)

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
Dynamie,
Carnet Valeurs Mondiales

Actif du fonds au 30/12/2005	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)
35 976 441 €	1,800 %	0,900 %

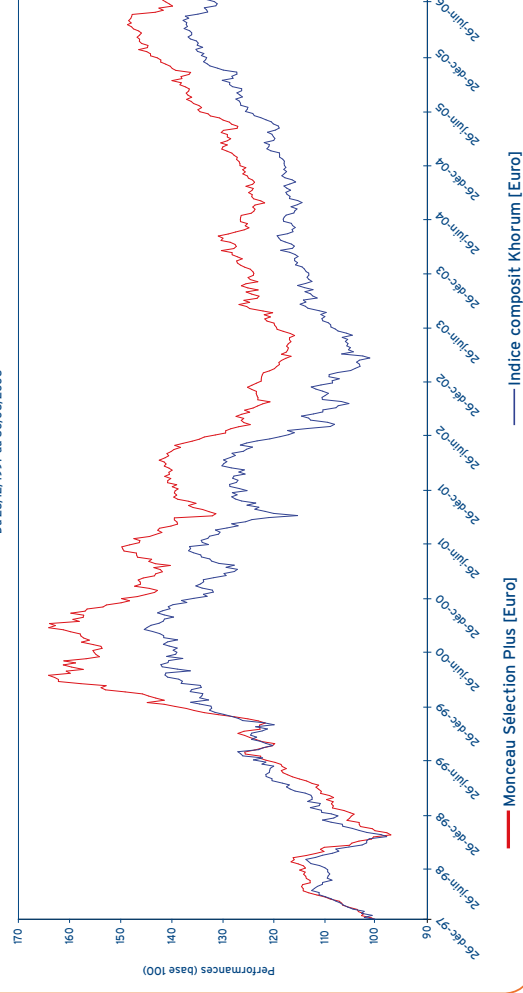
Commission de souscription maximum (TTC)
 (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capnia & Capmi)
 4,750 %

Commission de rachat maximum (TTC)
 Néant

Sur 3 ans (du 3/12/2002 au 30/12/2005)	Sur 1 an (du 3/12/2004 au 30/12/2005)	1 ^{er} semestre 2006 (du 3/12/2005 au 30/06/2006)
Performance (non annualisée)	Performance	Performance
17,72 %	13,67 %	-1,61 %
Volatilité (non annualisée)	Volatilité	Volatilité
6,08 %	5,33 %	6,56 %

Évolution des performances

Du 26/12/1997 au 30/06/2006



(*) SICAV rebaptisée Monceau Sélection Plus et gérée par la Financière de la Cité depuis le 19/06/2006

Monceau Convertibles

Nom du support : FCP Monceau Convertibles

Code ISIN : FRO0070046446

Classification AMF : Diversifié

Société de gestion : La Française des Placements Investissements

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
Dynavie,
Carnet d'épargne,
multisupport

Actif du fonds au 30/12/2005	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)
154 272 907 €	1,794 %	0,600 %

Commission de souscription maximum (TTC)

(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

4,000 %

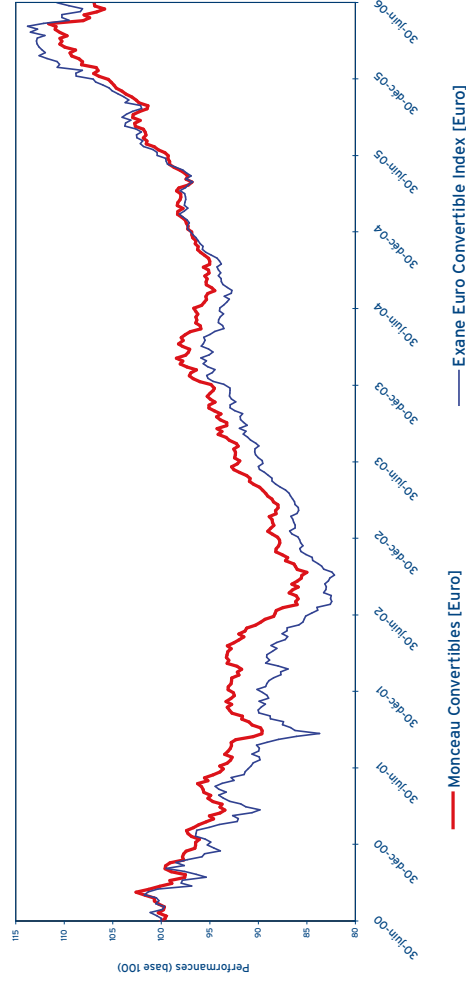
Commission de rachat maximum (TTC)

Néant

Sur 3 ans (du 3/12/2002 au 30/12/2005)	Sur 1 an (du 3/12/2004 au 30/12/2005)	1 ^{er} semestre 2006 (du 3/12/2005 au 30/06/2006)
Performance (non annualisée)	Performance	Performance
20,16 %	8,88 %	1,38 %
Volatilité (non annualisée)	Volatilité	Volatilité
3,32 %	3,07 %	6,67 %

Évolution des performances

Du 30/06/2000 au 30/06/2006



Monceau Trésorerie

Nom du support : FCP Monceau Trésorerie

Code ISIN : FRO007072087

Classification AMF : Monétaire Euro

Société de gestion : La Française des Placements Investissements

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
Dynavie

Actif du fonds au 30/12/2005	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)
72 742 799 €	1,196 %	0,360 %

Commission de souscription maximum (TTC)

(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

Néant

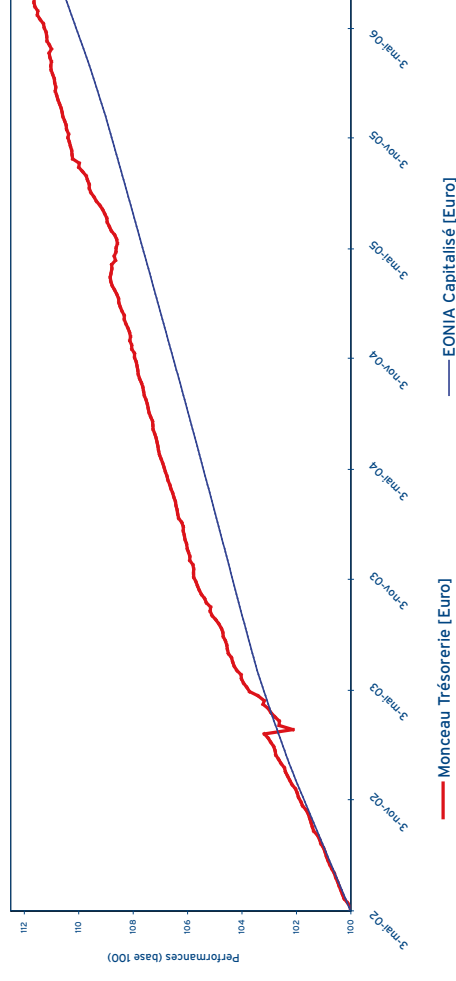
Commission de rachat maximum (TTC)

Néant

Sur 3 ans (du 3/12/2002 au 30/12/2005)	Sur 1 an (du 3/12/2004 au 30/12/2005)	1 ^{er} semestre 2006 (du 3/12/2005 au 30/06/2006)
Performance (non annualisée)	Performance	Performance
8,08 %	2,25 %	0,87 %
Volatilité (non annualisée)	Volatilité	Volatilité
0,76 %	0,38 %	0,29 %

Évolution des performances

Du 03/05/2002 au 30/06/2006



Monceau Europe Dynamique

Nom du support : **FCP Monceau Europe Dynamique**
 Code ISIN : FRO007070636
 Classification AMF : Actions internationales
 Société de gestion : Métropole Gestion

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
Dynamie

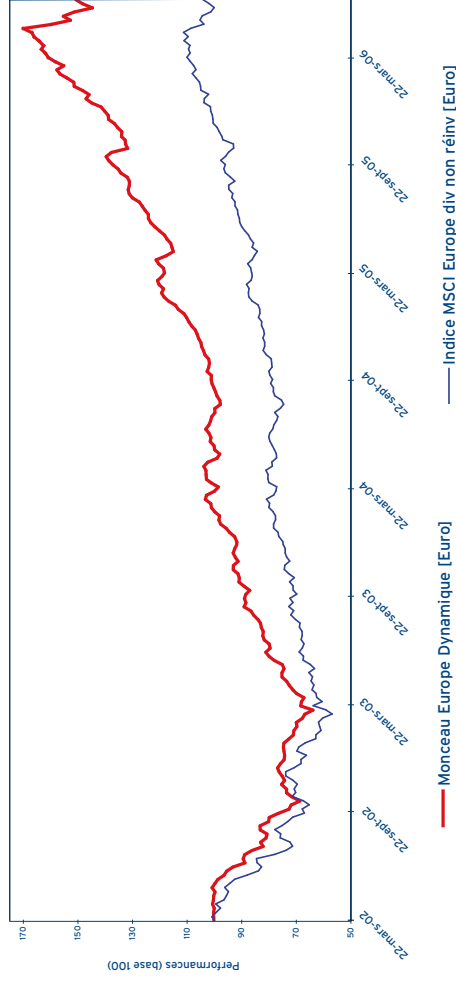
Actif du fonds au 30/12/2005	49 099 642 €	Frais de gestion maximum (TTC)	1,750 %	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)	0,970 %
---------------------------------	--------------	-----------------------------------	---------	---	---------

Commission de souscription maximum (TTC)		Commission de rachat maximum (TTC)	
4,000 %		Néant	
(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)			

Sur 3 ans (du 31/12/2002 au 30/12/2005)		Sur 1 an (du 31/12/2004 au 30/12/2005)		1 ^{er} semestre 2006 (du 31/12/2005 au 30/06/2006)	
Performance (non annualisée)	90,69 %	Performance	29,45 %	Performance	6,60 %
Volatilité (non annualisée)	10,73 %	Volatilité	8,82 %	Volatilité	16,75 %

Évolution des performances

Du 22/03/2002 au 30/06/2006



Monceau Éthique

Nom du support : **FCP Monceau Éthique**
 Code ISIN : FRO007056098
 Classification AMF : Actions internationales
 Société de gestion : La Française des Placements Investissements

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
Dynamie

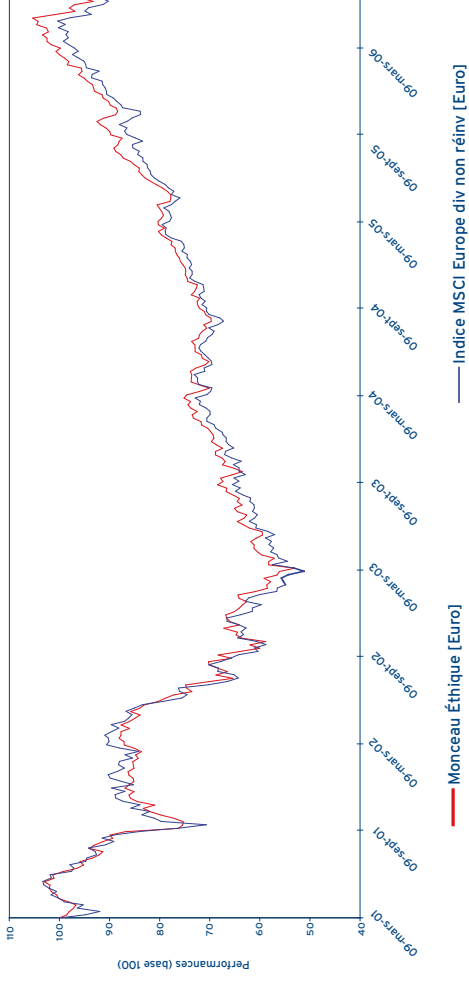
Actif du fonds au 30/12/2005	17 559 552 €	Frais de gestion maximum (TTC)	1,000 %	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)	1,000 %
---------------------------------	--------------	-----------------------------------	---------	---	---------

Commission de souscription maximum (TTC)		Commission de rachat maximum (TTC)	
2,000 %		2,000 %	
(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)			

Sur 3 ans (du 31/12/2002 au 30/12/2005)		Sur 1 an (du 31/12/2004 au 30/12/2005)		1 ^{er} semestre 2006 (du 31/12/2005 au 30/06/2006)	
Performance (non annualisée)	48,63 %	Performance	23,26 %	Performance	1,52 %
Volatilité (non annualisée)	12,91 %	Volatilité	7,68 %	Volatilité	13,28 %

Évolution des performances

Du 09/03/2001 au 30/06/2006



Carnet de prévoyance

Carnet de prévoyance

Nom du support : ❶ 1 part de la SICAV France Entreprises, ❷ 8,417787 parts du FCP CIC France
Composition : ❸ 4 parts du FCP SGAM Invest France diversifiée, ❹ 29,482517 parts de la SICAV Étoile France Europe, ❺ 3 parts de la SICAV Uni Hoche, ❻ 1,38555 parts du FCP SGAM Invest Europe Large Cap
Code ISIN : ❶ FRO000095705 ❷ FRO010302380 ❸ FRO010286740 ❹ FRO000023111 ❺ FRO000930455 ❻ FRO010286732
Classification AMF : ❶ ❷ ❸ Actions françaises, ❹ Diversifiés, ❺ Actions des pays de la Communauté européenne, ❻ Actions internationales
Société de gestion : ❶ Neufilze Gestion, ❷ CM, CIC Asset Management, ❸ Palatine Asset Management

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds :
Carnet de prévoyance, FCPIE

Actif du fonds au 30/12/2005	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)
❶ 113 221 192 € ❷ 1 080 707 000 € ❸ 892 612 090 € ❹ 631 987 000 € ❺ 302 542 934 € ❻ 306 170 576 €	❶ 1,794 % ❷ 2,392 % ❸ 2,400 % ❹ 2,392 % ❺ 1,96 % ❻ 2,400 %	❶ 1,794 % ❷ 1,800 % ❸ 1,830 % ❹ 1,910 % ❺ 1,1099 % ❻ 1,840 %

Commission de souscription maximum (TTC)

(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

❶ 2,500 % jusqu'à 700 000 € et 0,500 % au-delà
❷ 2,000 %
❸ 2,000 % jusqu'à 30 000 € et 1 % au-delà
❹ 4,000 % jusqu'à 38 112 €

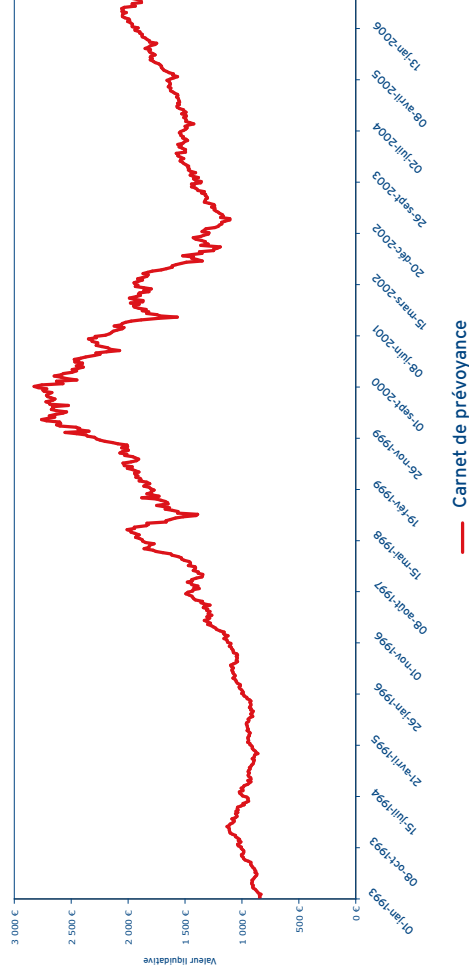
Commission de rachat maximum (TTC)

Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2002 au 30/12/2005)	Sur 1 an (du 31/12/2004 au 30/12/2005)	1 ^{er} semestre 2006 (du 31/12/2005 au 30/06/2006)
Performance (non annualisée) 54,91 %	Performance 23,20 %	Performance 4,35 %
Volatilité (non annualisée) 13,64 %	Volatilité 9,68 %	Volatilité 14,38 %

Évolution des performances

Du 01/01/1993 au 30/06/2006



F2

F2

Nom du support : ❶ 1 part de la SICAV France Entreprises, ❷ 29,482517 parts de la SICAV Étoile France Europe, ❸ 1,38555 parts du FCP SGAM Invest Europe Large Cap
Code ISIN : ❶ FRO000095705 ❷ FRO0000023111 ❸ FRO010286732
Classification AMF : ❶ Actions françaises, ❷ Actions des pays de la Communauté européenne, ❸ Actions internationales
Société de gestion : ❶ Neufilze Gestion, ❷ ❸ Société Générale Asset Management

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds :
Carnet Multi Épargne

Actif du fonds au 30/12/2005	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2005 (TTC)
❶ 113 221 192 € ❷ 631 987 000 € ❸ 306 170 576 €	❶ 1,794 % ❷ 2,392 % ❸ 2,400 %	❶ 1,794 % ❷ 1,910 % ❸ 1,840 %

Commission de souscription maximum (TTC)

(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

❶ 2,500 % jusqu'à 700 000 € et 0,500 % au-delà
❷ 2,000 %
❸ 2,000 % jusqu'à 30 000 € et 1 % au-delà

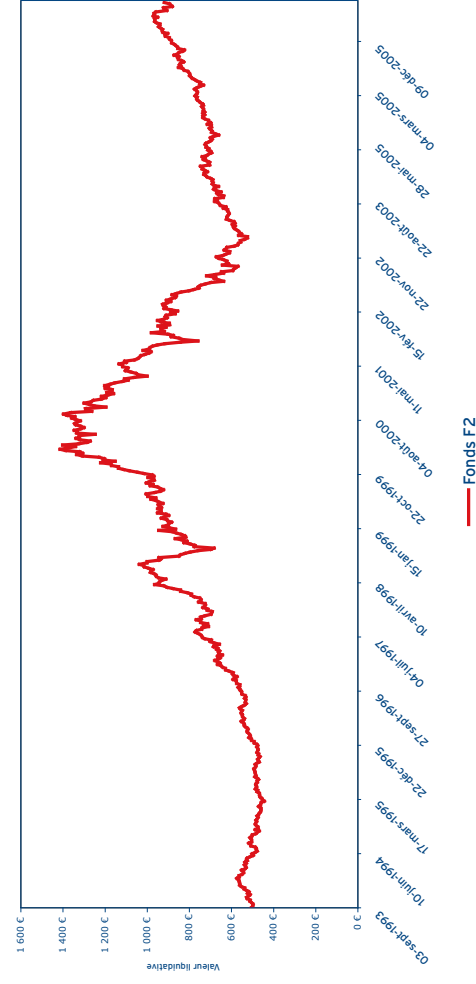
Commission de rachat maximum (TTC)

Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2002 au 30/12/2005)	Sur 1 an (du 31/12/2004 au 30/12/2005)	1 ^{er} semestre 2006 (du 31/12/2005 au 30/06/2006)
Performance (non annualisée) 53,99 %	Performance 23,14 %	Performance 3,49 %
Volatilité (non annualisée) 14,15 %	Volatilité 10,12 %	Volatilité 15,09 %

Évolution des performances

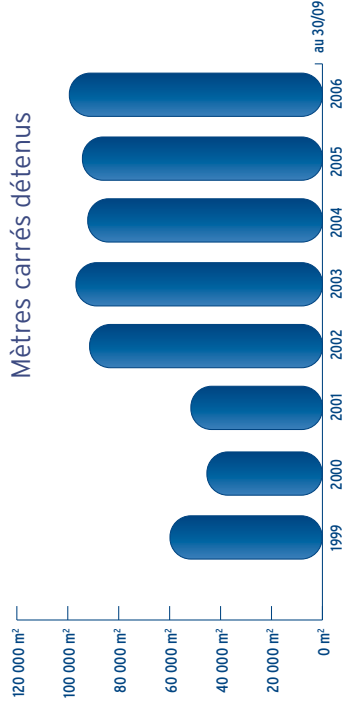
Du 03/09/1993 au 30/06/2006



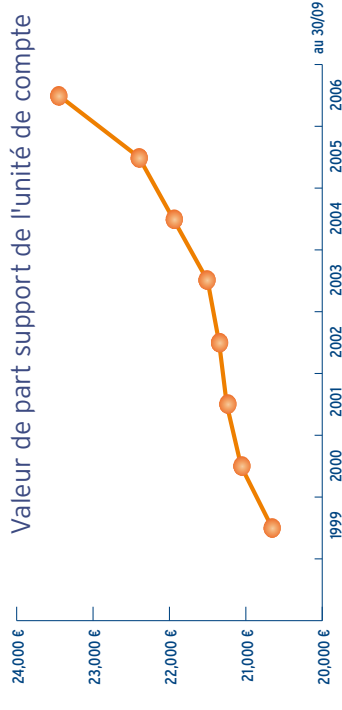
Historique des chiffres clés de la société civile immobilière Monceau investissements immobiliers (MII)

	30/09/99	30/09/00	30/09/01	30/09/02	30/09/03	30/09/04	30/09/05	30/09/06
Capital social	234 087 k€	216 939 k€	281 129 k€	297 129 k€	297 129 k€	312 723 k€	328 623 k€	328 623 k€
Primes d'émission	0 k€	3 115 k€	6 525 k€	7 525 k€	7 525 k€	8 695 k€	10 245 k€	10 245 k€
Report à nouveau	-73 514 k€	0 k€	1 844 k€	2 032 k€	477 k€	379 k€	404 k€	1 016 k€
Résultat de l'exercice	13 747 k€	30 241 k€	16 864 k€	13 813 k€	16 575 k€	17 508 k€	17 873 k€	22 406 k€
Capitaux propres	174 320 k€	250 295 k€	306 362 k€	320 499 k€	321 706 k€	339 305 k€	357 145 k€	362 290 k€
Plus-values latentes (non comptabilisées)	3 991 k€	6 564 k€	9 163 k€	12 055 k€	14 380 k€	21 392 k€	28 174 k€	46 261 k€
Capitaux propres réévalués	178 311 k€	256 859 k€	315 525 k€	332 554 k€	336 086 k€	360 697 k€	385 319 k€	408 551 k€
Nombre de parts	8 632 774	10 846 960	14 056 460	14 856 460	14 856 460	15 636 160	16 431 160	16 431 160
Valeur de la part avant distribution de dividende	20,655 €	23,680 €	22,447 €	22,384 €	22,622 €	23,068 €	23,451 €	24,864 €
Dividende distribué	0 k€	28 397 k€	16 828 k€	15 368 k€	16 673 k€	17 483 k€	17 261 k€	23 241 k€
Capitaux propres réévalués après distribution	178 311 k€	228 462 k€	298 697 k€	317 186 k€	319 413 k€	343 214 k€	368 058 k€	385 310 k€
Valeur de part support de l'unité de compte	20,655 €	21,062 €	21,250 €	21,350 €	21,500 €	21,950 €	22,400 €	23,450 €
Rendement pour le détenteur de part	+ 9,0%	+ 14,6%	+ 6,6%	+ 5,3%	+ 6,0%	+ 7,3%	+ 6,8%	+11,0%
Mètres carrés détenus	59 728 m ²	45 231 m ²	51 657 m ²	91 425 m ²	96 799 m ²	92 165 m ²	94 249 m ²	99 387 m ²

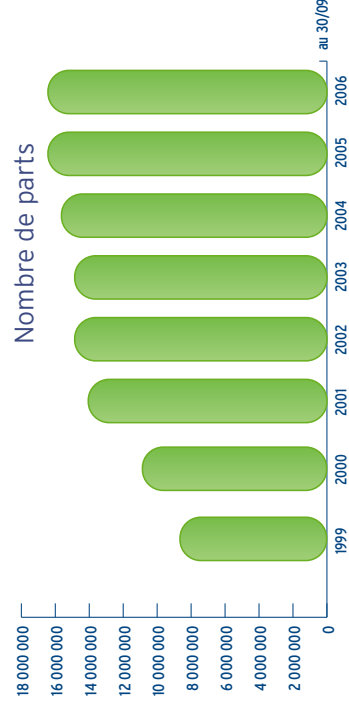
Mètres carrés détenus



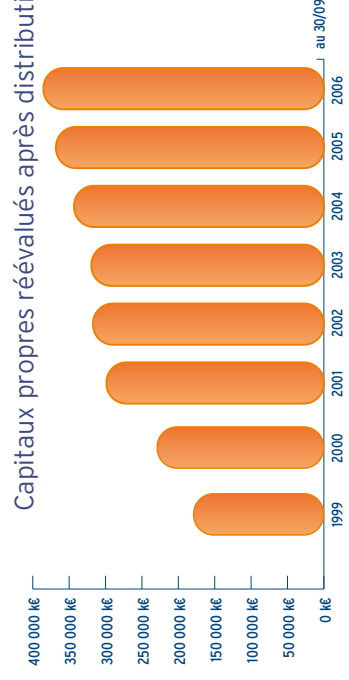
Valeur de part support de l'unité de compte



Nombre de parts



Capitaux propres réévalués après distribution



Glossaire

Supports financiers

Autorité des Marchés financiers (A.M.F.)

L'Autorité des marchés financiers est un organisme public indépendant issu de la fusion de la Commission des opérations de bourse (COB), du Conseil des marchés financiers (CMF) et du Conseil de discipline de la gestion financière (CDGF). Ses missions sont de veiller :

- à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne ;
- à l'information des investisseurs ;
- au bon fonctionnement des marchés d'instruments financiers.

Commission de rachat

Lors d'une opération de désinvestissement d'un fonds, ils viennent diminuer le prix de remboursement, donc la valeur de la part ou de l'action. En ce qui concerne les fonds accessibles au titre des contrats de Capma & Capmi, il est prévu des conditions privilégiées pour les adhérents puisque ceux-ci bénéficient d'une exonération totale des frais de rachat.

Commission de souscription

Lors d'un investissement dans un fonds, ils viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur, donc la valeur de la part ou de l'action. Cette commission se cumule avec celles propres au contrat d'assurance vie. En ce qui concerne les fonds accessibles dans le cadre des contrats de Capma & Capmi, il est prévu des conditions privilégiées pour les adhérents puisque ceux-ci bénéficient d'une exonération totale de la commission de souscription. Ainsi, dans le cadre des contrats de Capma & Capmi, seuls les frais du contrat sont appliqués aux versements effectués par le souscripteur.

F.C.P.

Un fonds communs de placements est une copropriété de valeurs mobilières qui a pour objet d'investir les fonds qui lui sont confiés, selon sa vocation, sur différents titres tels que les actions, les obligations aussi bien sur les marchés français qu'étrangers. Les droits des investisseurs dans un F.C.P. sont représentés par des parts.

Frais de fonctionnement et de gestion

Il s'agit des frais supportés directement par le fonds et destinés à lui permettre de remplir ses objectifs. Ils sont exprimés en pourcentage de l'actif géré. Les fonds peuvent prévoir un taux de frais de fonctionnement et de gestion maximum. La plupart des fonds accessibles au titre des contrats de Capma & Capmi prélèvent en réalité des frais inférieurs au taux maximum prévu. La performance de la part en est ainsi améliorée. En effet, la valeur de la part ou de l'action tient compte des frais de fonctionnement et de gestion effectivement perçus. La performance d'une part ou d'une action annoncée pour une période donnée est donc nette des frais de gestion du fonds.

O.P.C.V.M.

Les organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) ont pour objet l'investissement de capitaux qui leurs sont confiés dans la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières.

On trouve deux types d'O.P.C.V.M. : les S.I.C.A.V. (sociétés d'investissement à capital variable) et les F.C.P. (fonds communs de placements).

Performance de la part ou de l'action

Il s'agit de l'évolution de la valeur de la part (F.C.P., S.C.I.) ou de l'action (S.I.C.A.V.) entre deux dates données. Cette évolution peut être positive ou négative.

S.I.C.A.V.

Une société d'investissement à capital variable est une société qui a pour mission d'investir les fonds qui lui sont confiés, selon sa vocation, sur différents titres tels que les actions, les obligations aussi bien sur les marchés français qu'étrangers. Le capital des S.I.C.A.V. est divisé en actions qui sont détenues par les investisseurs.

Supports profilés

Ils sont composés d'une sélection de supports effectuée parmi ceux accessibles au titre de Dynavie. Le "poids" de chacun des supports retenus permet d'adapter le profil au type de gestion souhaitée. Au sein de Dynavie, trois profils de gestion ont été déterminés : "Prudence", "Équilibre" et "Dynamique". Ils prennent en compte un niveau de risque croissant afin de répondre aux différentes attentes des adhérents. La quote-part de chaque support est choisie par Capma & Capmi à l'intérieur de fourchettes définies contractuellement.

Unités de compte

Les contrats d'assurance vie en unités de compte proposent de répartir les versements des souscripteurs entre différents supports tels que les S.I.C.A.V., les F.C.P. ou encore les S.C.I. Les unités de compte font référence aux actions ou aux parts de ces supports.

Volatilité de la part ou de l'action

La volatilité est un indicateur qui mesure les écarts de performances de la part ou de l'action. Elle est calculée sur une période donnée et permet d'apprécier, pour celle-ci, le rapport performance/risque. La volatilité d'un fonds doit être considérée par rapport à celle de la catégorie à laquelle il appartient. Les degrés de volatilité d'un fonds varient selon le type d'actifs qui le composent. Ainsi, parmi les fonds les moins volatiles on trouve ceux de la catégorie "monétaire" et parmi les plus volatiles ceux appartenant à certaines catégories "actions". À performance égale entre deux fonds d'une même catégorie, celui qui affiche la volatilité la plus faible est celui qui a la probabilité la plus importante d'offrir une performance régulière.

Support immobilier

Plus-value latente

Différence positive entre la valeur de marché actuelle du patrimoine immobilier évalué par un expert indépendant et la valeur comptable du patrimoine au bilan de l'entreprise.

Primes d'émission

Les primes d'émission constituent une réserve assimilable à du capital, alimentée lors des augmentations de capital par prélèvement sur le versement des associés.

Report à nouveau

Réserve composée par l'accumulation des résultats non distribués de l'entreprise.

S.C.I.

Les sociétés civiles immobilières ont pour objet d'acquérir et de gérer des biens immobiliers. Les droits des associés dans une société civile immobilière sont représentés par des parts.

FOCUS ASSURANCE VIE

Vous avez dit solvabilité ?

Les activités d'assurance sont soumises, tout comme les activités bancaires, au respect d'une réglementation contraignante, qui vise en premier lieu à protéger les assurés et bénéficiaires de contrats.

Lors des Assemblées générales de groupements, on évoque fréquemment la notion de "solvabilité" qui forme l'un des piliers essentiels de cette réglementation. Ceci peut paraître évident : l'assureur qui prend envers les assurés des engagements à très long terme, sur des durées de plusieurs décennies lorsqu'il s'agit par exemple de contrats de retraite en points, doit être "solvable".

Que signifie cette notion de "marge de solvabilité", qui constitue une des préoccupations des assureurs ? Toute entreprise d'assurance, pour obtenir l'agrément administratif nécessaire pour opérer, et le conserver, doit posséder un montant minimum de réserves, fonction du volume de son activité. Une formule complexe, applicable à toutes les sociétés d'assurance européennes, permet de déterminer ce niveau : c'est la "marge de solvabilité requise". Pour Capma & Capmi à la fin de 2005, la marge de solvabilité requise s'élevait à 100 M€.

Face à cette exigence minimale de marge, l'assureur doit justifier de disposer de réserves propres, qui forment "la marge de solvabilité constituée", laquelle se compose principalement de deux éléments :

- les fonds propres comptables, qui s'apprécient en lecture directe dans le bilan de la mutuelle.

Ils s'élèvent à 215 M€ au 31 décembre 2005 ;

- les plus-values latentes, différence entre la valeur de marché des actifs détenus par la mutuelle et leur valeur comptable (c'est cette valeur comptable qui est retenue pour l'établissement des comptes et du bilan). Pour la Caisse, elles s'élevaient à 146 M€ au 31 décembre 2005, portant la marge de solvabilité constituée à 361 M€. Ces plus-values latentes sont volatiles, car souvent dépendantes de l'évolution des marchés financiers pour les portefeuilles d'actions, de l'évolution des taux d'intérêt à long terme pour les portefeuilles d'obligations. Pour illustrer cette volatilité, on peut observer sur le graphique joint que les importantes plus-values latentes à la fin de 1998 (26 M€) avaient pratiquement disparu à la fin de 1999 (5 M€), en raison de la hausse des taux

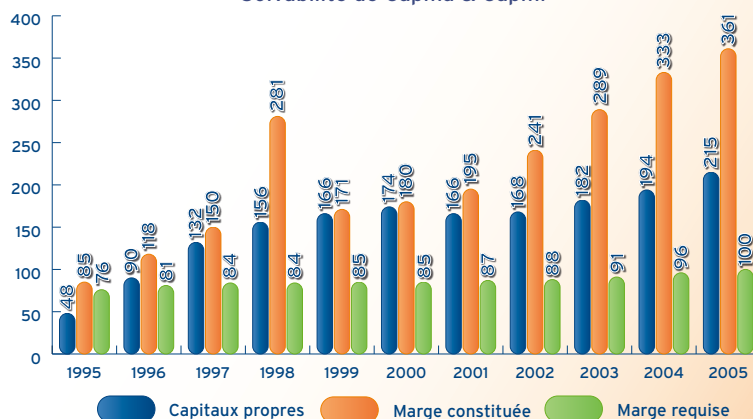
d'intérêt à long terme observée cette année là.

Sans tenir compte de ces plus-values latentes, la société disposait à la fin de 2005 de 2,15 fois la marge de solvabilité requise, soit un ratio très supérieur à celui observé en moyenne dans la profession, puisqu'à cette date le ratio de solvabilité des assureurs vie représentait 1,26 fois le minimum européen requis.

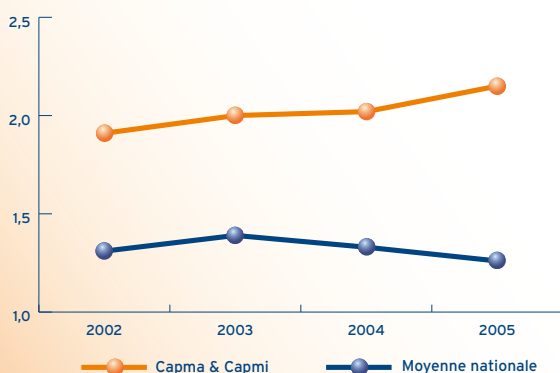
Le numéro du Particulier de septembre 2003 ne s'y était d'ailleurs pas trompé en mettant en exergue l'excellent niveau de solvabilité de notre mutuelle.

Ne sombrons pas pour autant dans un optimisme béat. Il convient en effet de rester très vigilant sur le sujet. Les Autorités Européennes ont ouvert, voici plusieurs années, une réflexion visant à modifier les règles de solvabilité. Baptisé "Solvabilité II", ce projet fait l'objet d'une consultation des états membres et de leurs assureurs, avec pour objectif d'aboutir à l'application de ces nouvelles règles en 2010. D'ores et déjà, une certitude paraît acquise : les critères de solvabilité II seront sensiblement plus difficiles à satisfaire, et certains, parmi les filiales des groupes bancaires notamment, s'en inquiètent...

Solvabilité de Capma & Capmi



Évolution comparée des ratios de solvabilité



Les Assemblées générales des groupements de sociétaires fournissent chaque année l'occasion d'effectuer un tour d'horizon de l'actualité juridique et fiscale propre à l'assurance vie, de présenter les produits diffusés par la Caisse et d'évoquer les labels de qualité et récompenses qui leur sont attribués. C'est aussi l'occasion de commenter les comptes de Capma & Capmi, et de mettre en exergue la qualité de son bilan, l'importance de ses réserves, gage de la capacité de la mutuelle à honorer ses engagements à long terme.

Même si de nombreux sociétaires participent à ces Assemblées générales de groupements, tel n'est pas le cas pour la majorité d'entre eux, et ce numéro d'InterActifs, consacré en partie à la présentation des performances des fonds accessibles par l'intermédiaire des différents contrats d'assurance vie diffusés par la Caisse, fournit l'occasion de résumer les propos qui sont tenus lors des Assemblées générales et commenter quelques-uns des graphiques projetés aux sociétaires à cette occasion.

Premier événement dans le déroulement chronologique de l'année, l'annonce des performances affichées sur les produits diffusés par la Caisse conduit chacun à retenir son souffle dans l'attente du jugement que portera la presse patrimoniale et professionnelle sur ces performances. De fait, entre janvier et avril dernier, notre mutuelle a accumulé des récompenses, permettant d'afficher un palmarès remarquable que jamais, au cours de son histoire déjà longue, elle n'avait pu réunir.

Au premier rang des produits diffusés par la Caisse, Dynavie s'est vu remettre comme en 2004 et 2005 un Label d'Excellence Or par la revue "Les Dossiers de l'Épargne". Le magazine "Gestion de Fortune" lui a décerné en mars 2006 son sixième Oscar, tandis que le "Revenu" le gratifiait d'un cinquième Trophée d'Or dans la catégorie des contrats d'assurance vie diversifiés comptant de 11 à 40 supports.

Mieux, pour la première fois depuis que la mutuelle existe, des produits qu'elle a conçus et qu'elle diffuse se voyaient reconnaître par deux groupes de presse jusque là insensibles aux attraits de ses produits : Dynavie, classé au premier rang des contrats à gestion profilée par le magazine "Mieux Vivre votre Argent", a également reçu la Palme d'Argent 2006 décernée par le "Journal des Finances". Ce même journal a accordé sa Palme d'Or 2006 des contrats PERP en points à Monceau Avenir Retraite.

Au-delà de la légitime fierté que procure pareil palmarès, il faut voir dans cette moisson de récompenses, comme dans les bonnes places occupées par les produits de la mutuelle dans les différents classements, la reconnaissance de la qualité du travail effectué par les équipes mobilisées au service de la Caisse, qu'il s'agisse de ses collaborateurs ou de ses élus.

Parce que les performances des produits avaient déjà été reconnues en 2004, parce que les hausses continues des marchés actions depuis avril 2003 ont rassuré, **les cotisations collectées par la mutuelle ont progressé en 2005 de plus de 16 %**. La collecte nouvelle a, quant à elle, progressé de 20 % s'inscrivant dans les tendances de progression observées depuis 2001 (cf. graphique). Dans le même temps, l'ensemble du secteur professionnel progressait de 12 %.

Cette progression a été surtout sensible sur les fonds en unités de compte (que le présent numéro d'InterActifs passe en revue), tandis que les cotisations sur les fonds en euros, les seuls bénéficiant d'une garantie en capital, augmentaient de 5 %. La collecte sur le fonds immobilier, à 14,3 M€, et sur les fonds Monceau (Monceau Sélection France Europe en particulier) avec un total de 19,6 M€ faisait plus que doubler par rapport à celle de 2004. Les supports Monceau Convertibles, pourtant défensifs, Monceau Performance et Khorum (dans ce dernier cas du fait de ses médiocres performances) sont depuis plusieurs années souvent délaissés.

En comparaison avec ces **bonnes progressions d'ensemble**, la déception est venue des régimes de retraite en points. Conséquence des longs délais de publication des instructions fiscales rendues nécessaires par la Loi Fillon portant réforme des retraites, les incertitudes qui ont longtemps entouré le traitement fiscal et social des cotisations de retraite des exploitants agricoles ont pesé sur la collecte de Fonréa, régime en points qui leur est destiné, de sorte que les cotisations sur l'ensemble des régimes en points ont stagné à 18,2 M€.

Par anticipation sur ce qui sera présenté lors des Assemblées générales de 2007, on peut d'ores et déjà évoquer les tendances qui se dessinent après neuf mois d'activité en 2006. A fin septembre 2006 :

- **les cotisations progressent de 29%** par rapport à la même période de l'exercice 2005. Les versements des sociétaires qui ont choisi de transformer leurs anciens Carnets d'Épargne contribuent pour plus de 15% à la collecte. Celle-ci est particulièrement élevée sur les supports en euros - elle progresse de près de 44%, faisant craindre un risque de dilution des performances pour 2006. Moins spectaculaire, la collecte sur les supports en Unités de compte progressent de 25%. Sur la même période, les estimations conduisent à évaluer à 21% le taux de progression de l'ensemble des assureurs vie ;
- les cotisations encaissées sur les régimes de retraite en points progressent, faiblement certes (de 2,5%), ce qui n'avait pas été observé depuis des années à ce stade de l'exercice ;
- enfin, la **collecte nouvelle bondit de 45%**.

Au total, donc, l'optimisme domine quant à la possibilité pour la Caisse d'afficher à nouveau, sur l'ensemble de l'année, des performances appréciables en matière de développement. Un signe tangible de la confiance éprouvée par les sociétaires envers leur Caisse et la qualité de sa gestion. Ils doivent en être remerciés.

